

PROCEDURE DE CONFIRMATION

1. Pour procéder à la confirmation basique d'un cheval, la présentation de son carnet d'origine est obligatoire.
2. Les renseignements reportés sur cette fiche seront exploités pour la valorisation génétique servant au Programme d'amélioration de la Race en plus de confirmer l'aptitude basique à la reproduction du cheval présenté.
3. Les animaux monorchides ou cryptorchides suite à une intervention chirurgicale ou qui présentent une boiterie chronique doivent être en possession d'un certificat vétérinaire officiel qui sera fourni au moment de l'inscription à la confirmation afin d'être pris en compte par les personnes compétentes. En cas de monorchidie ou de cryptorchidie chirurgicale, le certificat devra être émis par le centre vétérinaire ayant pratiqué l'intervention.
4. Si un cheval ne réunit pas toutes les conditions permettant l'obtention de tous les renseignements qu'exige la présentation à une session de confirmation basique, son propriétaire devra présenter une nouvelle demande et s'acquitter du montant correspondant à une nouvelle inscription.
5. Un cheval jugé NON APTE peut être présenté une seconde fois.

Description des défauts disqualifiants, défauts très graves y défauts graves:

VARIABLES	DEFAUTS DISQUALIFIANTS	DEFAUTS TRES GRAVES	DEFAUTS GRAVES
Hauteur au garrot	<154 pour mâles et <152 pour femelles		
Indice de proportionnalité	<95 et >105		
Cuello de gato (encolure tombante)	Classes ≥ 6	Classe 5	Classe 5
Encolure renversée	Classes ≥ 7	Classe 6	Classe 5
Profil frontal	Classes 1, 2 y 9	Classe 3	Classe 4
Fidélité raciale	Classes <5		
Monorchidie	non accidentel		
Cryptorchidie	non accidentel		
Maques blanches zone orbitale*	Présentes		
Balzones **	Classes >5	5	
Marques blanches sur le corps***	Présentes		
Yeux bleus discordance avec robe	Présents		
Yeux de différentes couleurs	Présents		
Harmonie de l'ensemble			< 5 points
Angle du genou (vue latérale)		Classe 1 et 9	Classes 2, 7 et 8
Angle du genou (vue de face)		Classe 1 et 9	Classes 2, 7 et 8
Position du jarret (vue de derrière)		Classes 1,8 et 9	Classes 2 et 7
Angle du jarret (vue latérale)		Classes 1,8 et 9	Classes 2 et 7
Ligne dorso lombaire		Classe 1 et 9	Classes 7 et 8
Paroi antérieure du sabot -antérieurs		Classes 1,8 et 9	Classes 2
Paroi antérieure du sabot -postérieurs		Classes 1,8 et 9	Classes 2
Qualité du pas			<5 points
Qualité du trot			<5 points
Qualité du galop			<5 points
Différence garrot-croupe			> 5 cm
Mélanomes			Classe 9

* Sera considérée comme disqualifiant e la présence de taches blanches envahissant une grande partie de l'arcade orbitale

** Sera considéré comme disqualifiant des balzones passant au dessus du genoux ou du jarret des 2 côtés.

*** Sera considéré comme disqualifiant la présence de taches blanches sur le corps d'une taille égale ou excédant 3 cms

Un cheval sera déclaré NON APTE s'il présente un défaut disqualifiant, 5 défauts graves, 3 défauts très graves ou s'il se retrouve dans les situations suivantes:

NBRE DE DEFAUTS GRAVES	NBRE DE DEFAUTS TRES GRAVES	RESULTAT DE LA CONFIRMATION
5	0	NON APTE
	1	NON APTE
	2	NON APTE
	≥3	NON APTE
4	0	APTE
	1	NON APTE
	2	NON APTE
	≥3	NON APTE
3	0	APTE
	1	NON APTE
	2	NON APTE
	≥3	NON APTE
2	0	APTE
	1	APTE
	2	NON APTE
	≥3	NON APTE
1	0	APTE
	1	APTE
	2	NON APTE
	≥3	NON APTE
0	0	APTE
	1	APTE
	2	APTE
	≥3	NON APTE